

**GEPOP**  **PICARDIE**  
**NATURE** N° 41

Juillet Août Septembre 1988



REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIEE PAR LE GROUPE ENVIRONNEMENT PROTECTION ORNITHOLOGIE EN PICARDIE



Revue trimestrielle publiée par le **Groupe Environnement**  
**Protection Ornithologie En Picardie**  
Association régie par la loi de 1901

Affiliée à la **Fédération Française de Sociétés**  
de **Protection de la Nature**.

Agréée par les ministères de l'Environnement,  
de l'Équipement et de la Jeunesse et des Sports

Siège social : **MUSEE DE PICARDIE**  
rue de la République 80000 AMIENS  
Secrétariat : **103 rue Octave TIERCE**  
80000 AMIENS tel. 22.43.26.88. CCP Lille 872. 02 E

**Directeur de la publication : Patrick THIERY**

---

## **SOMMAIRE**

---

- Informations p 2
- Des nouvelles du plan d'eau de l'Ailette p 9
- La présence d'une plante protégée, la Grande Douve,  
empêche la destruction d'un marais p 10
- Devant une page blanche p 12
- Au calendrier p 15
- MIGRANS p 17
- Le Courlis Corlieu: l'oiseau gitan p 20
- Faune et flore du val de Somme p 24
- Compte rendu des recensements B.I.R.O.E. oct 87- janv 88 p 29

**AUTOROUTE A 16 :  
EVITONS LE MASSACRE DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL**

L'autoroute A 16, joignant Paris à Calais via Amiens, va traverser notre région : c'est désormais une certitude.

Attendue par les uns, crainte par les autres, cette autoroute, en dehors de toute considération économique, va porter une nouvelle atteinte à l'environnement. Mais, du tracé qui sera adopté dépendra largement l'importance des dommages écologiques occasionnés. Aussi le G.E.P.O.P. (Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie), dans le but de sauvegarder le patrimoine naturel de tous les Picards, souhaite-t'il être consulté et entendu par les responsables de ces aménagements.

D'ores et déjà, notre Groupe apporte son soutien à l'Association de Défense des Communes de Bouchon et Villers-sous-Ailly qui refuse le passage de l'autoroute dans le site le plus beau et le plus original de leur territoire : il serait en effet désastreux que l'autoroute saccage la vallée sèche et son larris dont l'intérêt esthétique, faunistique et floristique est remarquable alors que le tracé Nord serait largement moins dommageable.

Quant au passage de l'autoroute à proximité de la Côte Picarde, il faut épargner les marais arrière-littoraux dont des études scientifiques récentes ont montré la valeur internationale. Ce sont les derniers refuges d'espèces d'oiseaux menacées sur l'ensemble du territoire français et même au delà. Ces marais ont également une valeur inestimable sur le plan botanique tout comme de larges secteurs de la basse vallée d'Authie. D'ailleurs, si nos recommandations n'étaient pas prises en compte, nous n'hésiterions pas à mener des actions en justice afin de faire respecter la présence de plusieurs espèces protégées par notre législation. Mais, naturellement, nous souhaitons éviter une intervention de cette nature et nous espérons que les responsables sauront intégrer à leur décision la nécessité de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel.

D'une façon générale, le G.E.P.O.P. appelle les Picards à se mobiliser afin que l'autoroute épargne les joyaux de notre patrimoine naturel. Celui-ci est encore riche mais il est fort fragile. Soyons vigilants car toute destruction sera irréversible. Nous ne sommes pas les propriétaires de ce patrimoine naturel mais nous devons en être les dignes gestionnaires pour le bien-être de nos enfants et des générations qui leur succéderont. Or, le bonheur de demain ne se mesurera certainement pas en kilomètres d'autoroutes...

Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie  
Musée de Picardie - rue de la République - 80000 AMIENS

---

.INFORMATIONS . . . . INFORMATIONS . . . . INFORMATIONS . . . . INFORMATIONS . . .

---

ELECTROCUTION DE VAUTOURS :  
E.D.F. CONDAMNE LA NATURE  
AU PYLONE ELECTRIQUE.

Dans toute la France et même dans le monde entier, on célèbre la réussite exceptionnelle du retour des vautours dans les Cévennes : sept ans après les libérations des premiers oiseaux dans les gorges du Tarn et de la Jonte et, grâce aux soins vigilants du Fonds d'Intervention pour les Rapaces et du Parc National des Cévennes, 70 vautours fauves vivent et se reproduisent avec succès dans leur nouvel univers.

Une région entière découvre la beauté de ces grands rapaces et la place qu'ils occupent à nouveau sur les Causses.

Toutes les menaces qui avaient fait disparaître ces oiseaux semblaient conjurées : ni le poison ni le fusil n'ont tué un seul de ces vautours et il faut rendre hommage aux chasseurs d'Aveyron et de Lozère d'avoir respecté ces rapaces en oubliant les vieux préjugés.

Or, dans ce concert de bonnes nouvelles, une ombre de taille plane et s'agrandit : coup sur coup, depuis un mois, 2 vautours, tous les deux nés en 1987, viennent de mourir électrocutés, et en faisant les comptes, les gardes du FIR et du PNC doivent hélas constater qu'E.D.F. représente la seule menace grave pour l'avenir des vautours.

Dans les Causses, depuis 7 ans, plus de la moitié des vautours perdus pour la nature sont morts électrocutés (soit 8 depuis 1981). A ces 8 vautours, il faudrait ajouter pour cette seule région et en 2 ans, 4 hiboux grands-ducs et 2 aigles royaux (espèce très rare et menacée elle aussi avec seulement 6 couples dans les Grands Causses...). La seule erreur de ces oiseaux est d'avoir choisi un pylône électrique pour perchoir.

Mais attention, qu'E.D.F. ne vienne pas nous dire que ces accidents sont inévitables..., qu'il faut choisir entre progrès et vautours...

Tous les responsables d'aménagement pour la nature savent qu'il y a des emplacements où il ne faut pas faire passer les lignes à haute et moyenne tension et surtout qu'il y a des types de poteaux à proscrire absolument. Ces poteaux qui tuent systématiquement tout oiseau d'une taille supérieure à celle d'un pigeon, ce sont justement ceux qu'E.D.F. installe massivement en ce moment même sur tout le territoire français.

Des compagnies électriques dans certains pays comme les U.S.A financent des projets de réintroduction des rapaces en aménageant des pylônes en inoffensifs. En France, E.D.F. généralise l'emploi de pylônes assassins et compromet l'avenir de tous nos grands oiseaux voiliers : vautours, aigles mais aussi grues et surtout cigognes blanches dont les derniers couples périssent aussi sur la "chaise électrique".

Tous ces oiseaux bénéficient d'un statut légal de protection absolue et quiconque touche à un seul brin de leur duvet doit subir les foudres des tribunaux... E.D.F. jouit-il là encore du privilège de braver les lois et de massacrer impunément des espèces rares et protégées ?

8 vautours manquent à l'appel dans le ciel des Causses. Leurs silhouettes animaient ces fantastiques paysages non seulement d'une beauté retrouvée mais de l'espoir du retour de la vie.

Faudra-t-il que les vautours disparaissent à nouveau des gorges du Tarn pour qu'E.D.F. daigne se pencher sur ce problème très grave ?

(COMMUNIQUE DU FIR ET DE LA LPO)

(extrait : La Lettre du Hérisson n°92)

...INFORMATIONS...INFORMATIONS...INFORMATIONS...INFORMATIONS...

DESAIRAGE DE FAUCONS PELERINS  
COMMUNIQUE DU FIR

Dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 avril 1988, des trafiquants ont déniché une aire de faucon pèlerin dans une falaise des Vosges. Cette opération commando rapidement menée a surpris la vigilance des gardiens de nids mis en poste au pied de la falaise par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces.

Depuis près de 15 ans, la plupart des aires de cet oiseau prestigieux sont gardées nuit et jour durant la période de nidification. Après avoir failli disparaître dans les années 60 par empoisonnement dû aux pesticides, cet oiseau n'est plus menacé aujourd'hui que par les trafiquants ou, de manière involontaire, par des varappeurs imprudents. Ce pillage justifie les efforts de surveillance menés par le FIR et les associations de protection de la nature qui s'y associent : elles ont été 39 cette année et plus de 700 bénévoles ont consacré de longues semaines à la préservation des jeunes rapaces. Ces opérations de surveillance qui s'appliquent également sur notre territoire à d'autres espèces menacées, l'aigle de Bonelli par exemple, sont soutenues financièrement par le Ministère de l'Environnement et par la Compagnie d'Assurance Eagle Star Vie.

La nouvelle de ce désairage illégal n'a pas été communiquée aussitôt à la presse pour ne pas entraver l'enquête menée immédiatement par la Gendarmerie de Saverne.

Pour tout renseignement complémentaire et pour des photographies, téléphoner au :

FIR  
46.02.96.57. ou au 47.71.02.87.



...INFORMATIONS... INFORMATIONNS...INFORMATIONNS... INFORMATIONNS...

EN VERT ET CONTRE TOUS ...

Intéressants les résultats d'une analyse sommaire de l'évolution du vote "vert" depuis 1974 dont on trouvera ci-dessous quelques éléments à livrer aux politologues avertis.

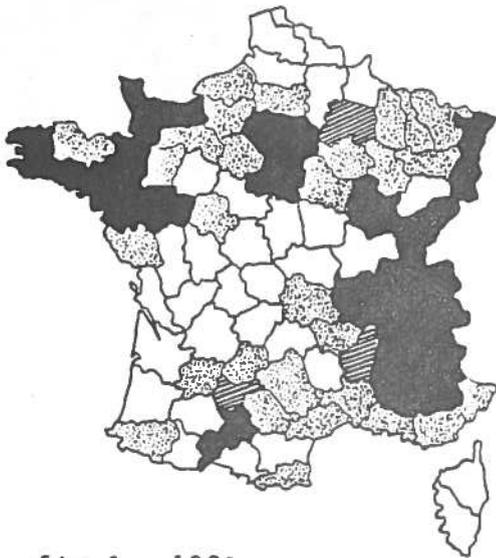


fig.1 - 1981

. 1974 (1° tour des présidentielles)

5 départements (de la région parisienne) donnent un score égalant 0 ou dépassant 2% des votes exprimés.

. 1981 (1° tour des présidentielles) (fig.1)

32 départements donnent un score égal ou supérieur à 4% des votes exprimés.

3 départements donnent un score entre 3,90 et 4%.

29 départements donnent un score entre 3,50 et 3,90%.

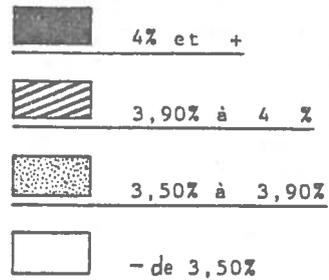
Sur les 32 départements donnant les scores les plus élevés 14 sont le territoire d'associations de protection de la nature que l'on peut considérer comme dynamiques (soit 43,7% des 32 départements).

. 1984 (législatives)

Sur les 14 départements donnant un score égal ou supérieur à 4% des votes exprimés 9 sont le territoire d'associations de protection de la nature que l'on peut considérer comme dynamiques (soit 64,2% des 14 départements).



fig.2 1988



. 1988 (1° tour des présidentielles) (fig.2)

34 départements donnent un score égal ou supérieur à 4% des votes exprimés.

4 départements donnent un score entre 3,90 et 4%.

18 départements donnent un score entre 3,50 et 3,90%.

.../...

...INFORMATIONS...INFORMATIONS...INFORMATIONS...INFORMATIONS...

.../...

Sur ces 34 départements 24 sont le territoire d'associations de protection de la nature que l'on peut considérer comme dynamiques (soit 67,7% des 34 départements).

N'y a t-il là qu'une coïncidence fortuite ?

Il semblerait, en tout cas, que ceux qui il y a 3 ans, dans l'entourage d'un précédent ministre de l'Environnement, déclaraient à qui voulait bien les entendre que le mouvement "écolo" et les protecteurs de la nature, c'était la débacle, se soient lourdement trompés...

J.P. RAFFIN

(extrait : la Lettre du Hérisson n°91)

PEUGEOT : VERS UN BOYCOTT EUROPEEN ?

Après le volte-face du gouvernement français sur la "voiture propre" la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature :

- s'étonne de voir le Premier Ministre céder sans ambage aux pressions d'un industriel (1). Il avait pourtant déclaré récemment qu'il s'engagerait personnellement sur les problèmes d'environnement, et son Secrétaire d'Etat semblait avoir oeuvré de façon méritoire pour un compromis raisonnable.
- ne fait preuve d'aucun angélisme sur les éventuelles motivations commerciales ou politiques des autres pays membres de la CEE, mais reste confondue devant le mutisme français sur les enjeux sociaux, économiques et écologiques d'une réduction rapide des pollutions dues à l'automobile (à essence ou Diesel) et à l'usage de carburants additionnés de plomb.

- apprécie le réalisme dont a fait preuve la Régie Renault.
- dénonce les positions rétrogrades de Peugeot ; l'avenir de nos industries se joue très largement sur les technologies et les produits propres, et le retard pris dans les années 70 est loin d'être rattrapé. C'est là une menace autrement grave pour l'emploi en France que l'effet d'un renchérissement minime du coût des véhicules de petite cylindrée.
- proteste contre le prix de vente scandaleux et les carences du réseau de distribution d'essence sans plomb, véritable repoussoir pour des centaines de milliers de visiteurs étrangers, ce dont notre balance touristique fait en ce moment les frais.

Dans l'hypothèse où une solution satisfaisante pour la voiture "propre" resterait bloquée par l'obstruction de ce constructeur, la FFSPN pourrait proposer aux autres grandes organisations d'environnement de la CEE, aux organisations de consommateurs, et aux associations d'usagers des transports, un éventuel boycott de Peugeot sur le plan européen.

(1) Le groupe PSA (Peugeot) qui dès le 20 juillet publiant un communiqué "se félicitant de voir le gouvernement français renoncer à s'associer aux ministres de l'Environnement de la CEE qui voulaient fixer une deuxième étape de normes de pollution des voitures de petite cylindrée" et de voir "abandonnée le principe d'une troisième étape de sévèrisation (normes plus contraignantes)... alors qu'entre chaque étape, des délais de préavis ne sauraient être inférieurs à 5 ans". En somme, la firme, PSA félicite le gouvernement français d'avoir remis à plus tard les décisions urgentes contre la pollution de l'air et les pluies acides.

(texte du communiqué de presse diffusé le 25 juillet 1988).

(extrait : La Lettre du Hérisson n°92)



à Monsieur le Président de la  
République Française

Palais de l'Elysée  
75 000 PARIS

Monsieur le Président,

Même si je ne jouis pas de la citoyenneté, je n'en habite pas moins la France et plus particulièrement les Pyrénées.

Monsieur le Président, il faut que je vous dise, je fais partie du patrimoine vivant, du patrimoine naturel national. En janvier de cette année, 75 Prix Nobel se sont réunis à Paris. Ils ont déclaré que toutes les formes de vie devaient être considérées comme le patrimoine essentiel de l'humanité et que c'était un crime contre l'avenir que d'endommager l'équilibre écologique. Je fais partie de cet équilibre.

A tout le monde j'apparais sympathique. Mon air pataud et bourru, mon goût pour le miel, les taloches que ma mère m'a données, mes effigies en peluche que les enfants des hommes dorlotent en s'endormant, l'usage que l'on fait de mon image pour vendre bien des choses, n'y sont pas pour rien. Et pourtant, ma tribu diminue d'année en année. Verrai-je le tournant du siècle ?

Là où j'avais réussi à échapper aux plombs, au poison (qui ont été fatals à mon cousin des Alpes) en gagnant des forêts retirées, arrivent maintenant les bulldozers, les tronçonneuses suivies de 4 X 4 , de motos dites vertes et autres engins maniés par des hommes plus ou moins bien intentionnés à mon égard. Ce n'est plus une vie ! Sans cesse sur le qui vive, je n'arrive même plus à rencontrer compagnes ou compagnons qui en arriveraient à me prendre pour un homme et à me fuir. Ce n'est pas cela qui arrange ma succession et le maintien de ma tribu ! Et quand par hasard le miracle se produit, lorsqu'enfin je puis rencontrer une compagne, elle ne trouve plus où élever en paix ses petits. Cela ne peut plus durer !

Si ma tribu est sur le papier "protégée", ne le sont pas les territoires qu'il lui faut pour vivre à l'abri des pistes forestières, routes touristiques et autres chemins fréquentés par des hommes dont certains aimeraient bien me transformer en descente de lit. Alors je vais périr.

.../...

Plutôt que de me laisser mourir à petit feu, il vaudrait mieux Monsieur le Président, que vous me disiez tout de suite que je n'ai plus le droit d'exister sur la terre de France.

Mais je veux vivre ! c'est pourquoi je vous demande grâce. Votre pouvoir est grand. De vous dépend que je puisse continuer d'exister libre dans ces forêts et ces montagnes de France que, comme vous, j'aime tant.

Grâce, Monsieur le Président !



Recours en grâce appuyé par

M, Mme, Mlle :

Qualité :

Adresse :

Date

Signature



**GROUPE OURS**

Secrétariat : F.F.S.P.N. 57, rue Cuvier - 75231 Paris Cedex 05  
Maison de Chevreuil - 1<sup>er</sup> étage - Tél. (1) 43 36 79 86  
Compte chèque postal : 25 500 84 L Paris  
Télex : FFSFN 260 971 F

... LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION ... LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION ... LA VIE DE VOTRE

DES NOUVELLES DU PLAN D'EAU DE L'AILETTE

Avec la réalisation d'un plan d'eau destiné à l'accueil touristique, la commune de NEUVILLE-SUR-AILETTE a vu s'accroître dès la première année de mise en eau la population ailée nicheuse et hivernante, de façon spectaculaire tant en variété d'espèces qu'en nombre d'individus.

Depuis la création du parc de l'Ailette, un homme, Michel DUMOULIN, ingénieur agronome et exploitant agricole à Neuville, a voulu faire de sa commune le village aux oiseaux.

Ne ménageant pas ses efforts, il se fait fort de convaincre par le biais d'une exposition et de soirées-projections, la population et les promoteurs de ce parc de l'intérêt d'exploiter de façon raisonnable ces richesses ornithologiques tant d'un point de vue scientifique que touristique.

Le Dimanche 18 Décembre, nous organisons une sortie au plan d'eau de l'Ailette. Nous aurons l'occasion de rencontrer cet ami des oiseaux.

la Voix du Nord  
aire de Neuville-sur-Ailette



de Neuville-sur-Ailette  
aux oiseaux... telle  
l'ambition de Michel Dumoulin... un admirateur passionné de la gent ailée Afin que l'adhésion des habitants de la commune à ce projet... à les avoir réunis à l'occasion d'informations... à la connaissance de la commune... Les trois quarts des visiteurs ayant répondu à l'invitation, Michel Dumoulin a pu dire d'un air satisfait en conclusion, organiser une soirée d'information...

l'union

Bientôt le « village aux oiseaux ? »

aud, les habitants de la commune étaient invités par leur maire, Mme Dumoulin à inaugurer une salle attenante à la bibliothèque rénovée pour "une salle" dédiée au Conseil général.

Cette salle qui sera tantôt à la disposition des réunions pour les habitants du village... était pour cette soirée "la salle des oiseaux", de nouveaux panneaux

complètent la série présentée dans le canton depuis déjà plusieurs années. La soirée commença par un diaporama complètement remis à jour et mis au point pour la partie

sonore par M. Michel Dumoulin, les diapos, choisies parmi les 3.000 prises de vue de sa collection et celle de MM. Crignon et Bilard, ce dernier présentait deux films, le premier sur les insectes, le second sur les chrysalides, deux documents remarquables par leurs images et une musique parfaitement adaptée aux prises de vue.

On notait parmi les personnalités Mlle Curtil, conseiller général, M. Guy Féquart, écrivain, ornithologue et professeur au lycée de Rehel, M. Serge Boutinot, ornithologue et docteur ès sciences, créateur des mangroves, qui est aujourd'hui une réserve importante, assistait également à la soirée M. Hébert, directeur de l'école intercommunale de Chamouille.

L'association culture et loisirs du canton de Craonne, rappela M. Dumoulin, doit encore se développer et apporter un plus à ce qui est déjà commencé : c'est pourquoi Neuville-sur-Ailette ne sera-t-il pas le village aux oiseaux ? Il faut s'en distinguer ? Il faut faire un effort.

Des nichoirs, des mangroves pourraient être installés, ça et là pour accueillir nos amis à plusieurs... quelques uns d'entre eux sont déjà en place sur sa propriété, plusieurs ont été fabriqués par le centre de formation des apprentis du bâtiment à Lagny, qui a également financé l'encadrement des panneaux éducatifs. Il termina en remerciant toutes les personnes bénéficiant qui participent activement au développement de l'association.

Mlle Curtil fit remarquer que l'association faisait un grand effort pour faire aura des effets bénéfiques sur notre environnement. La soirée se termina autour du verre de l'amitié ou de succulentes anecdotes sur les rapaces racontées par M. Boutinot, laissez-vous, rester de 6 heures le soir, à 18 heures le soir à l'attention dans une cabane improvisée pour faire une bonne photo d'un festin de rapace organisé par lui... ça se passait dans un massif des Pyrénées.



Une réserve naturelle enfin, dernier argument fait en faveur de Neuville-sur-Ailette : la proximité du plan d'eau de l'Ailette, un espace aquatique très fréquenté qui n'attire pas que les touristes. Pourtant, lorsqu'en 1984 on a commencé d'aménager la vallée de l'Ailette, les amoureux de la nature n'ont pas pu s'empêcher de s'inquiéter.

NEUVILLE-SUR-AILETTE

L'AISNE NOUVELLE

Le village aux oiseaux

Depuis la création du plan d'eau de l'Ailette, la faune et la flore de la vallée changent progressivement de visage. Le constat de cette lente mais constante évolution est l'installation de quelques oiseaux.

Plus de 350 espèces d'oiseaux ont été recensés à ce jour dans le canton de Neuville-sur-Ailette. Le catalogue des oiseaux de la région est en constante évolution et parallèlement une telle démarche peut être considérée comme une réussite. Les spécialistes en ornithologie européenne qui ont parcouru de bien peu de temps le canton de Neuville-sur-Ailette, ont été surpris de voir courir dans vos parcs, quelques oiseaux européens, qui ne sont pas censés vivre dans ces lieux.



contient un public venu nombreux.

---

ASSOCIATION . . . LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION . . . LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION . . .

---

LA PRESENCE D'UNE PLANTE PROTEGEE, LA GRANDE DOUVE,  
EMPECHE LA DESTRUCTION D'UN MARAIS

Dans le précédent numéro de Picardie-Nature nous relations notre intervention auprès du Tribunal Administratif d'AMIENS. Celle-ci visait à obtenir l'annulation d'un arrêté préfectoral autorisant l'exploitation d'une gravière dans les Marais d' HANGEST-SUR-SOMME au motif qu'une des principales stations du Nord de la France de Grande Douve s'y développe.

Il y a quelques mois, le Tribunal ordonnait le sursis à exécution de cet arrêté, jusqu'à ce qu'il statue sur notre demande en annulation du texte préfectoral.

Il faut savoir que le sursis est accordé de façon restrictive, mais que son octroi préfigure le plus souvent l'annulation (cf. jugement ci-joint). L'effet d'une telle décision ne se fit pas attendre : le 30 juin, le Préfet prenait un nouvel arrêté rapportant (annulant) celui du 14 janvier sur lequel portait notre recours.

Quel sort sera réservé aux Marais d' HANGEST-SUR-SOMME dans les prochains mois ? Au vu de la décision du Tribunal, il est fort peu probable qu'une exploitation telle qu'elle avait été décidée soit entreprise. Par contre, une intervention sur le marais, préservant la zone à Grande Douve est fort possible. Quoiqu'il en soit notre intervention aura un impact certain auprès des services préfectoraux et des carriers du département.

Il est néanmoins regrettable d'être obligé de saisir la justice pour que l'administration devienne un peu plus respectueuse des lois sur la protection de la Nature.

Patrick THIERY.

.... LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION .... LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION .... LA VIE DE VOTRE

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu le code des tribunaux administratifs ;

Vu les avis d'audience notifiés conformément à l'article R. 162 du code des tribunaux administratifs, à l'Association du G.E.P.O.P., au préfet de la Somme et à Me SAVREUX, avocat à Amiens, représentant la S.A.R.L. Entreprise Tréportaise de Concassage.

Après avoir entendu, à l'audience publique du 19 avril 1988, le rapport de Mme ROBERT, Conseiller, les observations de M. THIERY, vice président du G.E.P.O.P. de Mmes LÉPRETRE et MARCHE, représentant le préfet de la Somme et de Me SAVREUX et les conclusions de M. CHOCHÉYRAS, Commissaire du Gouvernement ;

Considérant que le préjudice dont se prévaut l'Association Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie (G.E.P.O.P.) et qui résulterait pour elle de l'exécution de l'arrêté en date du 14 janvier 1988 par lequel le Commissaire de la République du département de la Somme a autorisé l'Entreprise Tréportaise de Concassage à exploiter une carrière sur le territoire de la commune d'Hangest sur Somme, au lieu-dit "le marais d'Hangest" présente un caractère de nature à justifier le sursis à exécution de cette décision ; que l'un au moins des moyens invoqués par l'association requérante à l'appui du recours pour excès de pouvoir dirigé contre ladite décision paraît de nature, en l'état du dossier soumis au Tribunal, à justifier son annulation ; qu'il y a lieu dans les circonstances de l'affaire d'ordonner le sursis à exécution de cet arrêté ;

## R. lingua

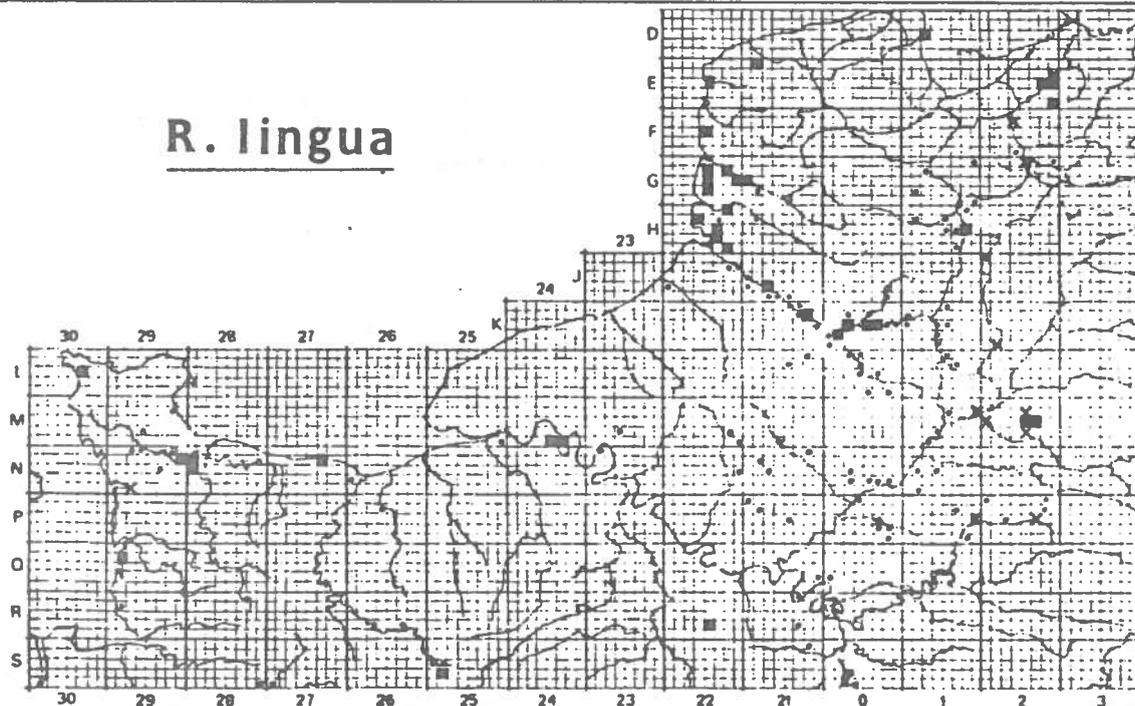


Figure 1. - Répartition du *Ranunculus lingua* (nord-ouest de la France)

Extrait de : "Les stations de *Ranunculus lingua* des régions littorales du Nord de la France et de la Picardie. Bulletin de la société Botanique de France par J.P. WATTEZ et coll. U.F.R. de Pharmacie - AMIENS -

---

... LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION ... LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION ... LA VIE DE VOTRE

---

DEVANT UNE PAGE BLANCHE

Je suis en train de lire mon dernier Picardie Nature, celui qui montre en couverture les blaireaux dessinés par Melle Corbeaux. Voilà une revue bien faite, avec des tas d'informations, des articles bien tournés, des dessins réussis, et toutes sortes d'autres bonnes choses, une revue qui gagne à être connue, qui mérite qu'on lui fasse de la publicité, qu'on la prête par exemple à son voisin en lui disant :

"Tenez, voisin, lisez-moi ça, voilà une revue bien faite, avec des tas d'informations, des articles bien tournés... (pour la suite voyez plus haut)".

Si vous préférez la prêter à votre voisine, je n'y vois personnellement aucun inconvénient n'étant pas sexiste. Seulement, au lieu de lui dire :

"Tenez, voisin, lisez-moi ça, voilà une revue, bien faite, avec des tas d'informations, des articles bien tournés, (et la suite que j'ai eu le plaisir, l'honneur et l'avantage de vous exposer précédemment)", vous vous fendez de votre plus large sourire, le plus gracieux, le plus câlin, le plus séducteur, le plus enjôleur et lui sussurez de votre voix la plus convaincante, dans le creux de l'oreille qu'elle a mignonne, tout au moins je l'espère pour vous :

"Tenez, voisine, lisez-moi ça, voilà une revue bien faite, avec des tas d'informations, des articles bien tournés... (la suite restant inchangée, mais vous pouvez en rajouter vous ne paierez pas plus cher)".

Et si maintenant vous n'avez pas compris que le moment est venu de faire dans votre quartier, ou auprès de vos amis et connaissances de la publicité pour Picardie Nature afin que nous augmentions le nombre de nos abonnés l'année prochaine, avouez que vous y mettez de la mauvaise volonté, et pour vous punir je vais vous abonner à "Picardie Chasse".

Donc, disais-je, je suis en train de lire Picardie Nature et plus précisément l'excellent article de mon ami Philippe Brunet qui possède à fond l'art et la manière de dire des choses très sérieuses sur un ton humoristique lorsque enfer et damnation, voila-t-il pas que je tombe sur une page blanche; aussi blanche que les neiges d'antan chères à François Villon, que la colombe qui rapporta le brin d'olivier à Noé, aussi blanche que ma chemise lavée avec Cerfeuil, mais, si j'en crois la publicité, peut-être un peu moins que celle lavée avec Machinchose qui lave plus blanc que blanc, aussi incongrue qu'une poignée de cheveux sur la soupe, dans ce Picardie Nature dont chacun d'entre vous est persuadé, j'en suis certain, qu'il est une revue bien faite, avec des tas d'informations, des articles bien tournés... (et si maintenant vous ne savez pas la suite par coeur je vous abonne à "Saint Hubert)".

---

ASSOCIATION . . . LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION . . . LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION . . .

---

Le premier moment de surprise passé je me pose la question que vous vous êtes sans doute posé :

Pourquoi cette page blanche ?  
Un dessin oublié ?  
Une erreur de mise en page ?  
Un acte de sabotage ? Que personne ne sorte !

Mais comme après tout la réponse importe peu je me replonge dare-dare dans la lecture de cet article captivant, comme vous-même l'avez fait, sans nul doute.

Mais on peut se poser aussi une autre question. Si on part du principe, universellement connu, que la Nature a horreur du vide, que va bien pouvoir faire un défenseur de la dite Nature, comme vous et moi, devant une page vide ? Il va s'empresser de la remplir avec tout ce qui lui passe par la tête, ce que précisément je suis en train de faire en ce moment. Vous vous en doutiez un peu, n'est-ce pas ?

Et vous qu'attendez-vous pour remplir aussi votre page blanche ? Souvenirs, anecdotes, commentaires sur l'actualité, dessins, vos enthousiasmes et vos indignations nous intéressent. Sautez vite sur vos plumes, crayons, stylobilles, machines à écrire, une page entière vous est offerte dans le prochain Picardie Nature qui, grâce à vous sera encore plus qu'avant une revue bien faite avec des tas d'informations des articles bien tournés, la suite que vous connaissez maintenant par coeur, et en plus un abondant COURRIER DES LECTEURS.

Et n'allez pas me dire que votre crayon est cassé, votre plume ébréchée, que votre stylobille bave, que le ruban de votre machine fait des noeuds ou encore qu'une page c'est trop long, que vous manquez d'imagination, que votre style n'est pas celui de Marcel Proust et milles autres excellentes mauvaises raisons.

Et, tenez, afin de vaincre vos dernières réticences, je vous propose un marché : Si votre prose, ou votre poème, ou votre dessin paraît dans Picardie Nature, la maison, ne reculant devant aucun sacrifice, offre à une personne de votre choix un abonnement à, devinez quoi ?

Oui, vous avez trouvé juste ! à Picardie Nature, cette revue bien faite, avec des articles bien tournés, des dessins réussis et toutes sortes d'autres bonnes choses, une revue qui gagne à être connue, qui mérite... etc...etc.

J.M. THIERY

---

ASSOCIATION . . . . LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION . . . . LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION . . . .

---

**APPEL AUX BONNES VOLONTES !**

Dans quelques mois nous devons quitter définitivement notre local du 103 rue Octave Tierce pour cause de réhabilitation de logement ancien (opération menée par l'OPAC). La seule possibilité qui se présente à nous est d'acheter une maison dans le quartier Saint-Leu au prix de 40 000 francs. Des travaux d'aménagement y seront nécessaire.

Aussi, pour faire face à l'engagement financier et aux différents travaux qui nous attendent, nous demandons à toutes les bonnes volontés susceptible de nous aider de quelque manière que ce soit (financièrement en apportant de nouvelles adhésions, en diffusant notre matériel de table de presse, etc... ou matériellement) de se manifester.

Nous vous accueillons avec plaisir.

Permanences du GEPOP. 103 rue Octave Tierce à AMIENS

du lundi au vendredi

semaine	du	24/10	au	30/10	de	13 H	à	17 H.
"	"	31/10	"	6/11	"	9 H	à	13 H.
"	"	7/11	"	13/11	"	9 H	à	13 H.
"	"	14/11	"	20/11	"	13 H	à	17 H.
"	"	21/11	"	27/11	"	9 H	à	13 H
"	"	28/11	au	4/12	"	9 H	à	13 H etc...

**UNE DATE A RETENIR**

**DIMANCHE 19 FEVRIER 1989**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**DU G.E.P.O.P.**

**14H30 Salle DEWAILLY à Amiens**

---

# AU CALENDRIER

---

Dimanche 6 novembre : Sortie en vallée de la Bresle.

Présentation de la rivière et des poissons migrateurs (Saumon atlantique, Truite de mer).

Visite de la station salmonicole d'Eu (dispositif de capture et méthodes d'étude des poissons) de la passe à poissons de Gamaches, des zones de reproduction...

Cette sortie sera guidée par Monsieur EUZENAT, du Conseil Supérieur de la Pêche, responsable de la station d'Eu.

Rendez-vous à 8 H 15 à Amiens (place du Cirque)  
ou à 10 H 00 à Eu (station Salmonicole, rue des Fontaines, au pied du chateau).

Durée : la journée.

Dimanche 27 novembre : Visite du marais du Bout du Monde à Amiens.

Initiation à l'ornithologie, essentiellement les oiseaux d'eau.

Rendez-vous à 9 h 30 à l'entrée du marais entre Amiens et Longueau avant le pont SNCF.

Durée : la matinée.

Dimanche 4 décembre : Recensement d'oiseaux morts sur la Côte Picarde.

Rendez-vous à 8 h 00 place du Cirque à Amiens  
ou à 9 h 30 gare de Noyelles/Mer.

Repas, à la station d'Etudes en Baie de Somme quai Jeanne d'Arc à St Valéry/Somme.

Prévoir des bottes et vêtements chauds.

Dimanche 18 décembre : Sortie au plan d'eau de l'Ailette.

Nombreux oiseaux d'eau hivernants à observer.

Rendez-vous à 8 h 00 place du Cirque à Amiens  
ou à 9 h 30 devant la gare de Laon  
ou à 10 h 00 sur le parking du plan d'eau (voir plan au dos)

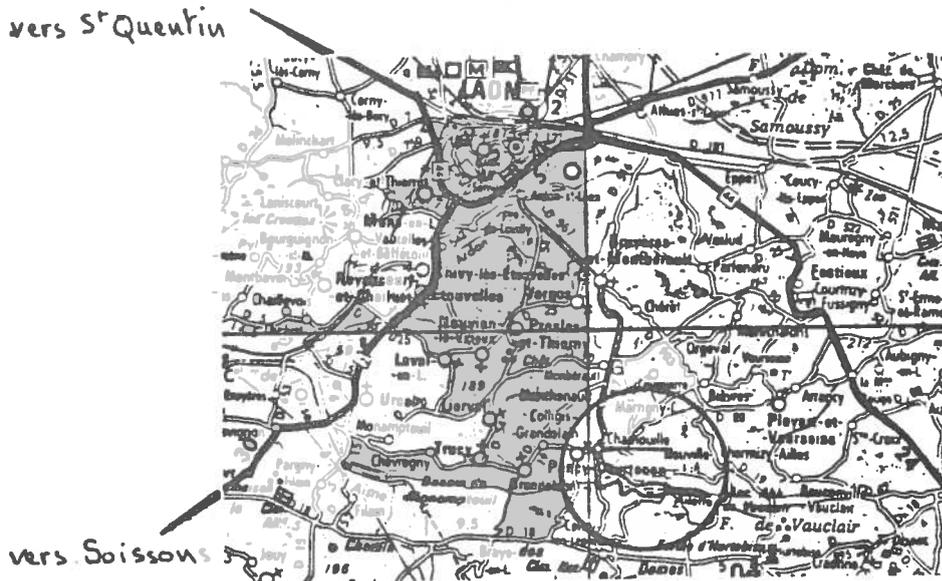
Dimanche 8 janvier : A la découverte des oiseaux du cimetière de la Madeleine à Amiens.

Démonstration du nourrissage hivernal.

Rendez-vous à 9 h 30 à l'entrée du cimetière

Durée : la matinée.

vers S<sup>t</sup> Quentin

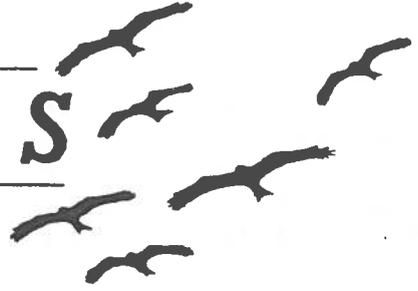


Dimanche 18 décembre : Sortie au plan d'eau de l'Ailette.

---

# M I G R A N S

---



Un séjour en Auvergne m'a permis de découvrir un des camps ornithologique du groupe "MIGRANS", installé sur la montagne de la Serre près de Clermont Ferrand. Six associations se sont réunies au sein de l'association "MIGRANS", Groupe d'Etude et de Protection des Migrateurs, afin de suivre les mouvements des oiseaux vers leurs quartiers d'hivernage ou leurs lieux de nidification.

Sept sites font l'objet d'un suivi particulier en France au printemps ou en automne : La Pointe de Grave (Gironde), Leucate, Gruissan, Col de l'Escrinet, Col du Prat de Bouc, Montagne de la Serre, enfin, Orgambideska dans les Pyrénées, qui reste le site le plus célèbre pour l'étude des migrations.

Le but de cette entreprise ne se limite pas seulement à suivre les passages pour la seule satisfaction des ornithologues, c'est aussi de sensibiliser le grand public et les scolaires, de protéger les principaux sites de migration, de contester les actes de braconnage et abus cynégétiques à l'encontre des migrateurs Européens. Au delà des enseignements scientifiques, chacun de ces camps offre des informations au public sur la vie des oiseaux et les phénomènes des migrations. Le Centre Ornithologique Auvergne a installé un observatoire près de Saint Saturnin (Puy de Dôme) à une vingtaine de kilomètres au sud de l'agglomération clermontoise. Des ornithologues suivent en permanence les passages d'Aout à Octobre, chaque jour, quasiment de l'aube au crépuscule.

La Montagne de la Serre est un lieu de passage très fréquenté par les oiseaux qui transitent par la Limagne : ce "couloir aérien" pour l'avifaune voit défiler près de 400 000 oiseaux appartenant à 80 espèces. C'est à partir de 1986 que l'importance du site a été mise en évidence ; une attention particulière a permis d'apprécier des passages jusqu'alors insoupçonnés, particulièrement pour les Rapaces : plus de 3 000 en 1987. D'autres espèces survolent la Serre : Cygognes noires (11 en 1987), Grues cendrées (77 en 1987), Pigeons (près de 140 000 l'an dernier) et de nombreux passereaux.

Une comptabilité rigoureuse permet d'établir des courbes de passage sur la période des migrations pour chaque espèce. Un traitement informatique des données permet un gain de temps appréciable et évite les erreurs.

L'accueil des visiteurs représente un travail d'information important auprès du public. Une grande tente abrite des panneaux d'exposition qui expliquent les phénomènes migratoires et visent également à sensibiliser les personnes de tous âges à l'étude et la protection des migrateurs.

Des permanents ainsi que des bénévoles ont accueilli l'an dernier 2 800 visiteurs et 1 500 jeunes, surtout des scolaires ; d'autre part, l'information est largement diffusée à l'extérieur par une exposition itinérante, des articles de presse, des interventions à la radio ou à la télévision.

Si les clermontois sont particulièrement concernés, d'autres personnes d'origines variées viennent découvrir ce site, particulièrement pendant les vacances. C'est ainsi que j'y ai rencontré des gens qui venaient de différentes régions de France, des Belges également.

Bref, le succès de ce camp de la migration est incontestable. Ceci explique qu'il ait obtenu l'aide du Parc Régional des Volcans d'Auvergne, de la DRAE, du Centre Régional de Documentation Pédagogique. La Montagne de la Serre, comme tous les sites du programme "MIGRANS" constitue un lieu d'échanges pour les "mordus" venus d'un peu partout et un pôle d'intérêt et de découverte des migrations pour les visiteurs novices qui se plaisent à rêver au côté merveilleux de ces oiseaux voyageurs qui partent vers des pays lointains.

Si vous passez par l'Auvergne entre août et octobre, venez découvrir deux sites d'observation : La Montagne de la Serre et le Col du Prat de Bouc dans le Cantal, vous serez bien accueillis surtout si vous vous présentez comme membre d'une association de protection de la nature.

Pierre ROYER

**CAMPS D'ETUDE DE LA  
MIGRATION EN FRANCE**

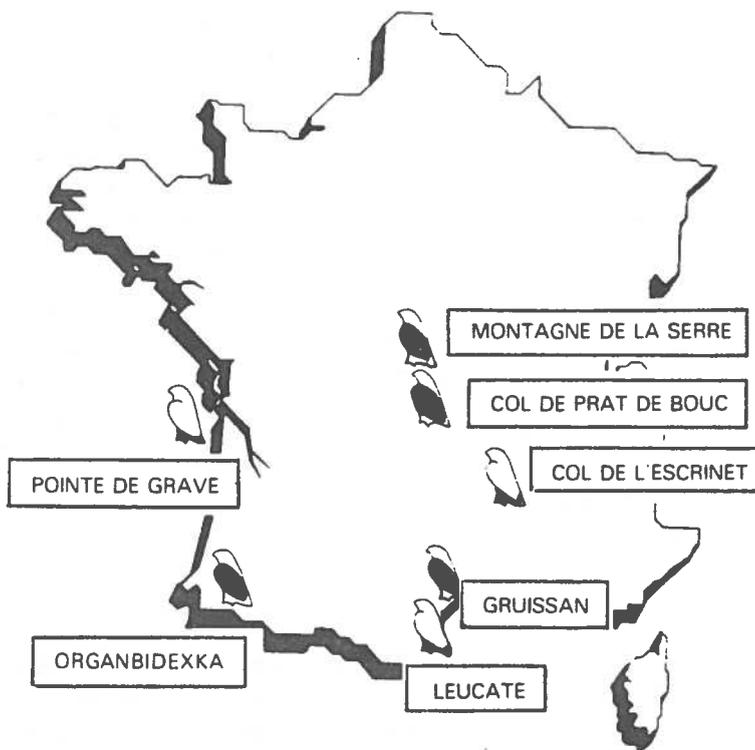


CAMP DE PRINTEMPS

CAMP D'AUTOMNE

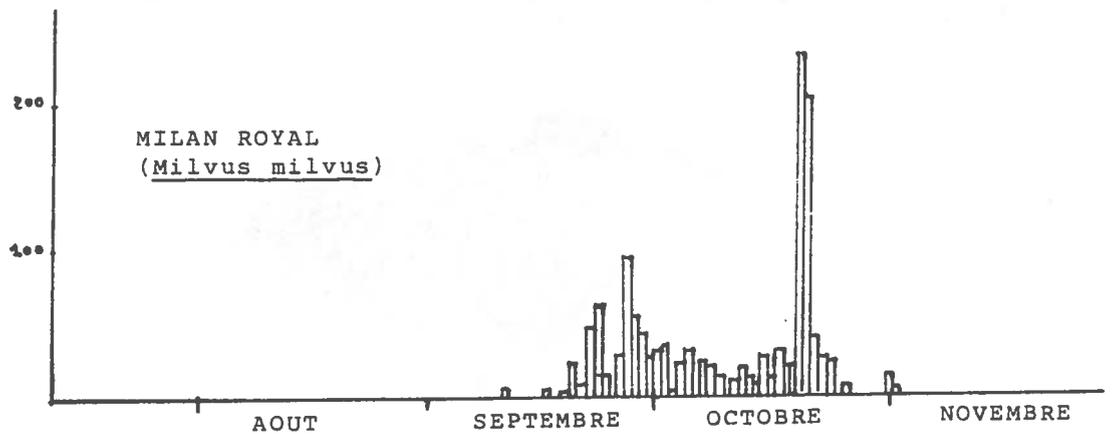
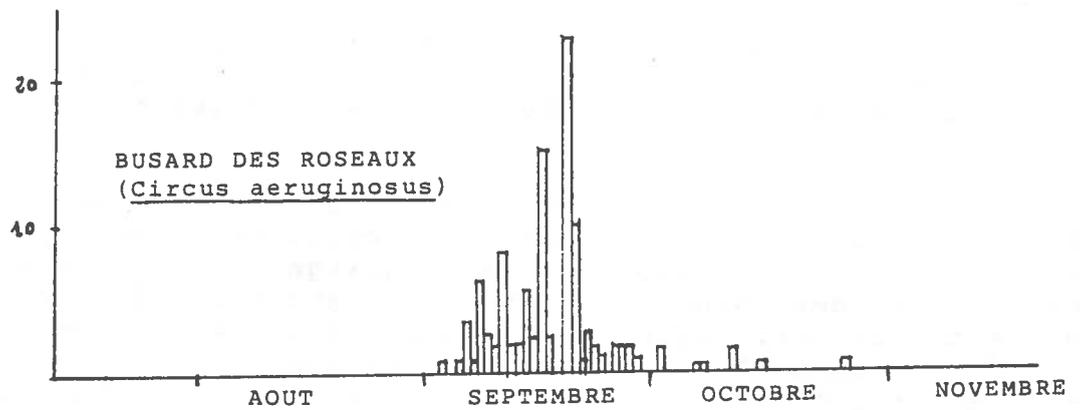
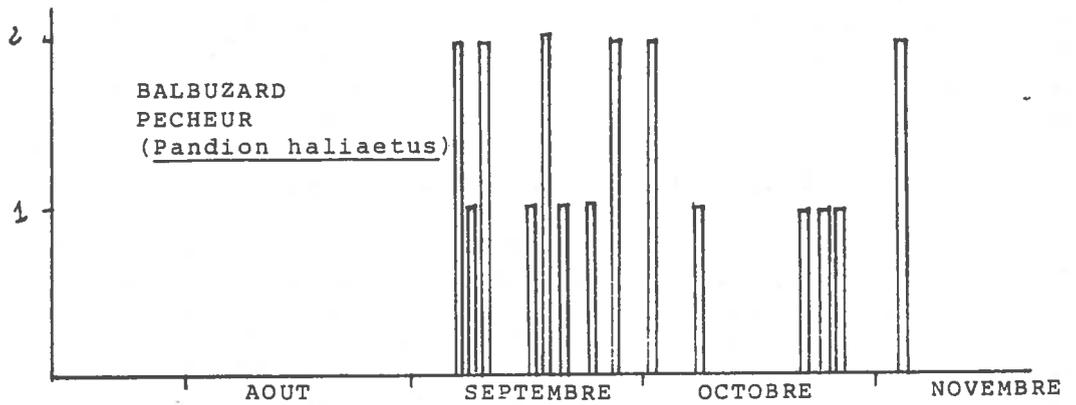
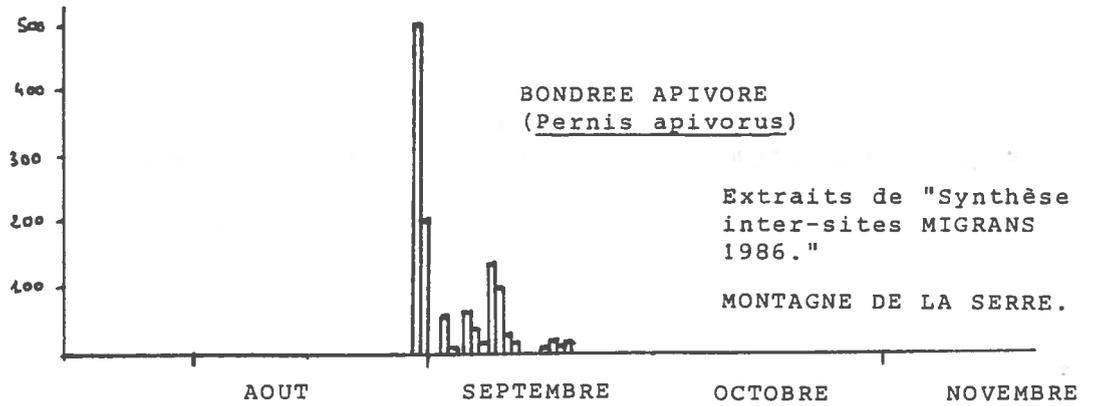
**GROUPE D'ETUDE ET  
DE PROTECTION  
DES MIGRATEURS**

MIGRANS - 2 bis, rue du Clos Perret,  
63000 Clermont-Ferrand



L'action MIGRANS est soutenue par le F.I.R., la L.P.O., le C.I.P.O. et le W.W.F. ☒

☒ Fonds d'Intervention pour les Rapaces, Ligue Française pour la Protection des Oiseaux, Comité International de Protection des Oiseaux, Fonds Mondial pour la Nature (World Wildlife Fund).



## LE COURLIS CORLIEU, L'OISEAU GITAN

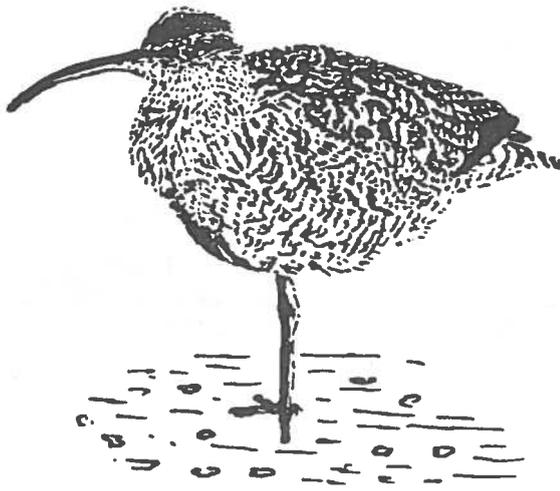
par Philippe CARRUETTE

Le crépuscule va gagner les prairies inondées et les terres labourées trop assoiffées les enveloppant d'un linceul où l'eau mêle son obscurité à la nuit. Comme des ombres chinoises des silhouettes se dessinent : Dix, Vingt, Cent Lutins enplumés marchent solennellement, leurs longs becs recourbés leur donnent un air encore plus cérémonial... Les Courlis Corlieux sont de retour quelque part en Vendée ou en Picardie. Hier ils étaient ailleurs, aujourd'hui ils s'accordent un repos, demain où seront-ils ?

Le long bec arqué est caractéristique des Courlis. Il leur sert à fouiller la vase ou le sol mou. L'extrémité du bec innervée et très sensitive leur permet de déceler les proies. Le bec du Courlis Corlieu est moins long que celui du Courlis Cendré ; la nourriture sera surtout prise à vue en surface. La base de l'alimentation est composée d'insectes (Sauterelles, Coléoptères...), de larves, mollusques, crustacés, vers marins...

Le plumage gris brun flammé de marques plus foncées est un atout certain. Par son homochromie avec les terres labourées, les herbes sèches ou les rivages découverts le Courlis sait devenir invisible.

Le Courlis Corlieu se distingue du Courlis Cendré par sa taille plus faible, son bec plus court et surtout par le dessin de la tête : un sourcil clair souligne la calotte sombre partagée en deux bandes par une raie centrale pâle. L'appel en vol est caractéristique. Il ressemble à un hennissement très flûté "Hihuhuhu". Le Courlis Cendré émet un appel plus sec mais aussi sifflé "Courlis-ou" seul ou répété, ce qui est à l'origine du nom français de l'espèce.



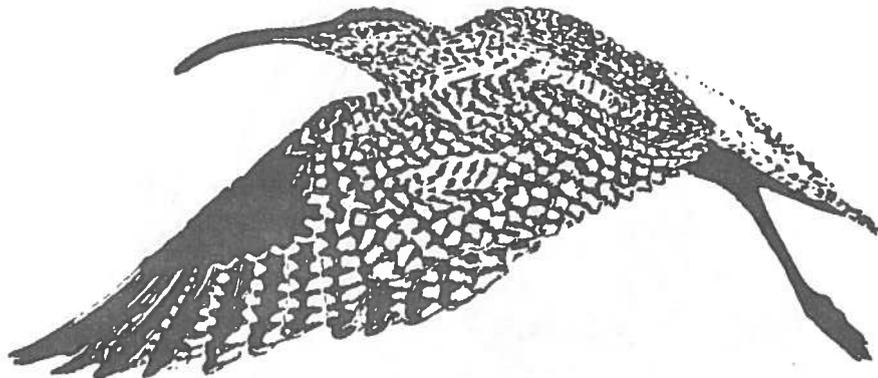
Les Courlis Corlieux passent l'hiver en Afrique Tropicale jusqu'au Cap. Des milliers d'individus (20 ou 30 000 ?) choisissent d'hiverner sur le Banc d'Argium le long des Côtes Mauritanienne. Paysages lunaire de milliers d'hectares de sables et de vases où les oiseaux du Grand Nord se perchent... sur les palétuviers de la mangrove pour passer la nuit. Sage résolution pour un pays qui connaît bien des difficultés, le Banc d'Argium est érigé en Parc National. Des millions d'oiseaux d'eau européens, surtout des Limicoles (du Latin Limus : la vase et Colar : fréquenter) viendront y trouver asile durant notre mauvaise saison.

Début mars les migrateurs pensent déjà au retour. Longeant les Côtes les Corlieux retrouvent Gibraltar puis les Côtes Espagnoles. A la mi-avril ils longeront la façade Atlantique, des Landes à la Bretagne.: Bassin d'Arcachon, Baie de l'Aiguillon, Marais d'Olonne, Baie de Somme et d'Authie et plus tard les polders de Frise seront à leur tour de nouveaux refuges. Il s'agit durant ces haltes ancestrales de reprendre des forces pour le grand moment de la nidification et d'achever la mue de printemps.

Mais déjà il faut penser à repartir, l'appel du Nord est si fort... Le Courlis Corlieu va nicher en Islande, sur les îles Féroés, en Scandinavie et sur les Côtes de Sibérie Occidentales. Là bas le Corlieu va occuper les grandes tourbières de la taïga et de la toundra choisissant des zones dégagées où les teintes brunes et grises des lichens et des mousses épouseront la livrée du voyageur, de retour sur son lieu de naissance.

Le nid est bien rudimentaire comme chez nombre de Limicoles, formant en mai-juin une cuvette d'herbes sèches. Mâle et femelle vont couvrir les quatre oeufs pendant 27 à 28 jours.

Les poussins nidifuges, en duvet gris pâle moucheté de noir passent parfaitement inaperçus dans le monde des mousses et des arbustes nains.

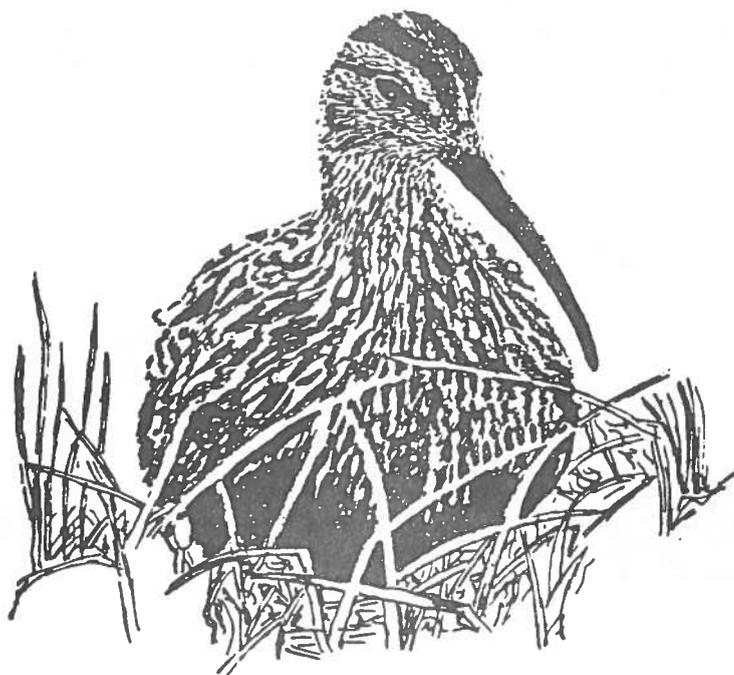


Qu'un Rapace (Busard, Hibou des marais...) s'approche du site où la précieuse couvée évolue et les deux Courlis, oubliant leur frayeur, chassent l'intrus. Durant mon service militaire en Alsace sur l'aéroport de Strasbourg-Entzheim j'ai vu des Courlis Cendrés se fracasser sur des mirages au décollage en voulant défendre leurs petits. Le seul but est d'attirer sur

soi l'attention du prédateur pour le détourner des poussins qui ne peuvent compter que sur leur immobilité et leur plumage terne... et le courage des parents pour survivre. Et pourtant bien des poussins de Courlis ne verront jamais l'Afrique... A 5 semaines les jeunes oiseaux feront leur premier vol alors que dès juillet les adultes pensent déjà à repartir... En août les jeunes seront aussi du voyage. Etrange vie que celle des Corlieux qui ne se fixent que trois mois le temps de donner la vie avant de s'adonner aux voyages, de devenir oiseau-nomade entre Suède et Afrique, entre toundra et mangrove...

En France les Courlis ne sont pas protégés. Ils sont classés gibier d'eau ce qui autorise les chasseurs à les tirer dans certains départements du 18 juillet au 28 février, nuit et jour... Dans les pays où ils nichent ces oiseaux sont pourtant protégés. Mais les migrants ignorent nos lois et nos frontières... Ils ignorent la différence entre les pays où ils sont plaisir des yeux et ceux où ils deviennent une cible pour le plaisir de quelques uns.

Mais l'assèchement des marécages et des prairies par drainage ou par le boisement (de conifères), l'industrialisation militaire ou civile de la toundra sibérienne sont des menaces aussi grave qui condamnent par la destruction de l'habitat bien des êtres vivants qu'ils soient plantes ou animaux.



En avril 1988 alors que nous revenions du travail les premiers appels flûtés ont retenti au dessus de la maison... Sur les pâtures humides toute proche quelques Corlieux étaient une fois de plus de retour... Les premiers... Tous les amis avaient sorti télescopes et jumelles sur le pas de la porte. Ils savaient que l'oiseau avait vu bien des paysages, bien des régions et climats... Ils savaient aussi que l'oiseau avait voyagé longtemps et que notre plaisir des yeux ne devait pas le déranger. Malgré leur "habit de grisaille" les Courlis brillaient sur l'herbe neuve du printemps retrouvé. Ils ont su retrouver la plaine maritime picarde et ses prairies. Mais pour combien de temps. L'année prochaine la prairie aura peut-être cédé la place au maïs et en juillet-août le fusil sera au rendez-vous... et le Grand Voyageur oubliera de passer.

## FAUNE ET FLORE DU VAL DE SOMME

par Maurice DUQUEF

### LES LIBELLULES

#### Avant-Propos

Bien connues des pêcheurs qui ont tout le temps d'admirer leur vol, plus ou moins rapide suivant les espèces, les libellules ont toujours attiré le regard, que ce soit une grande Aesche vrombissante ou une petite Demoiselle à l'allure hésitante.

Désignées par les scientifiques sous le nom d'Odonates (mâchoire dentée) les libellules sont bien représentées dans notre vallée : 30 espèces y ont déjà été recensées, tandis que six autres fréquentent plus ou moins ses affluents. (Dans toute la Picardie se rencontrent 46 espèces et dans toute la France existent 90 espèces).

Ce n'est qu'en 1955 que les premières espèces furent citées par des entomologistes nordistes, à Long précisément. A partir de 1981, à l'initiative de Christine Brunel, une étude sérieuse commença, avec comme point de départ les marais de la Chaussée-Tirancourt (dans le cadre du projet SAMARA).

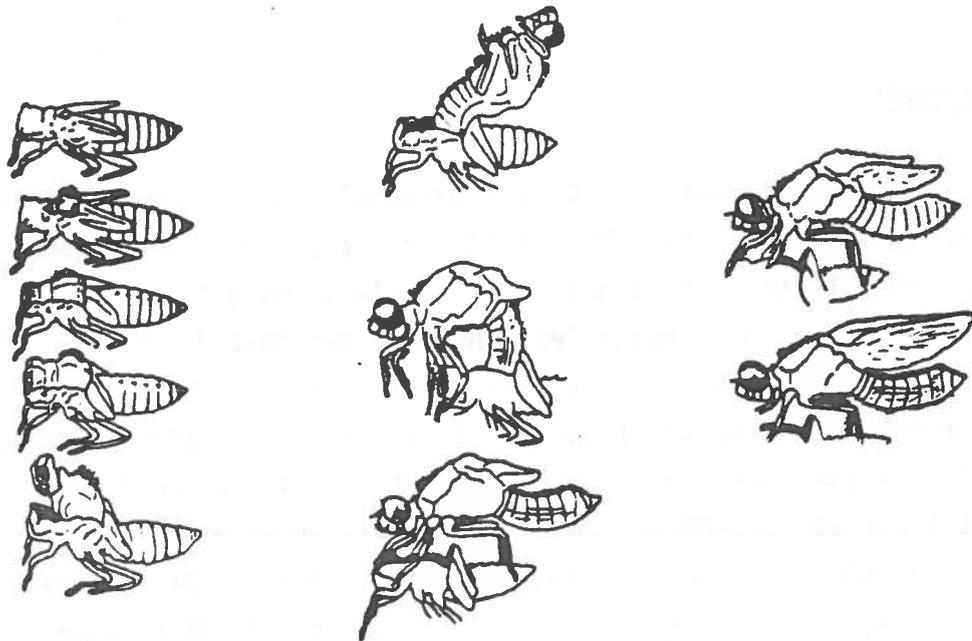
#### Cycle évolutif

Après l'accouplement la femelle pond ses oeufs, soit en les enfonçant à l'intérieur de plantes, soit en les abandonnant dans l'eau. Suivant les espèces, les oeufs peuvent éclore immédiatement ou bien plusieurs mois après. La larve va se développer pendant un temps variable : certaines espèces ont besoin seulement de quelques mois, d'autres demandent un ou deux ans.

Comme tous les insectes les Odonates ont besoin d'effectuer un nombre plus ou moins variable de mues avant de devenir adulte.

Arrivée à son dernier stade la larve va commencer à quitter l'eau, de temps en temps, afin de commencer à se familiariser avec son nouvel élément aérien. Puis elle va quitter définitivement le milieu aquatique pour grimper le long d'un roseau ou d'un jonc.

Enfin, c'est la dernière métamorphose : l'éclosion de l'adulte. C'est une période critique car de nombreux prédateurs guettent l'insecte impuissant, d'autre part de nombreux facteurs météorologiques ou autres peuvent intervenir défavorablement.



L'éclosion commence par la dilatation du thorax, la peau de la larve se fend dorsalement, et le thorax de l'adulte sort par l'ouverture, puis la tête et ensuite les pattes et les ailes, ces dernières molles et réduites.

Les Zygoptères (Demoiselles, Agrions...) sortent alors l'abdomen en tirant vers le haut. Quant aux Anisoptères (Aesches et autres grandes libellules), au contraire ils se renversent complètement et se reposent un peu la tête en bas, puis ils se redressent, s'accrochent avec les pattes à la dépouille larvaire et sortent alors l'abdomen. La libellule va alors petit à petit déployer ses moignons d'ailes, son abdomen va s'étirer et, au bout de quelques minutes ou parfois de plus d'une heure suivant les espèces et les conditions climatiques, l'éclosion sera terminée et l'insecte parfait prêt à s'envoler.

Mais la libellule qui vient de quitter la mare qui l'a vue naître n'est pas encore prête à la reproduction. Pendant en moyenne une quinzaine de jours l'adulte immature va s'éloigner des marais et acquérir sa coloration définitive : par exemple la Cordulie bronzée dont le corps à l'éclosion est d'un mauve délicat, devient avec le temps d'un beau vert métallique avec parfois des reflets bronzés chez les mâles et les femelles. Chez d'autres espèces les deux sexes présentent, matures, des couleurs différentes, ainsi les mâles des *Orthetrum cancellés*, de jaune avec des traits noirs, vont devenir bleus (une pulvéulence apparaissant sur l'abdomen) tandis que les femelles resteront jaunes.

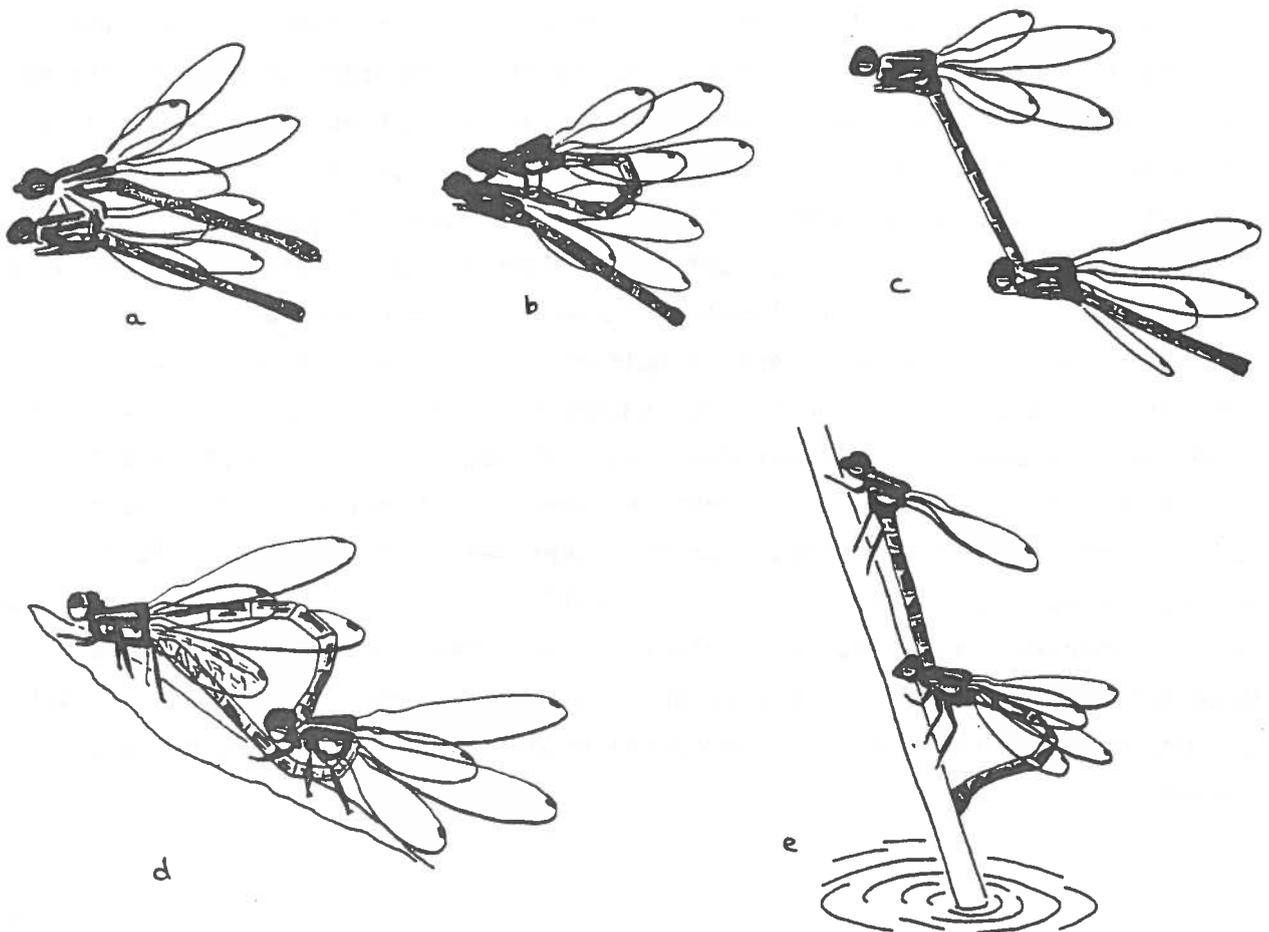
## L'Accouplement

C'est un comportement tout à fait original qui ne se retrouve que chez les araignées. En effet si l'appareil génital est placé à l'extrémité de l'abdomen, il est par contre inapte à féconder la femelle : les pièces copulatrices, indépendantes des glandes sexuelles, sont situées sous le 2e segment abdominal.

Le mâle est donc obligé, avant la copulation, de recourber son abdomen afin de venir remplir le réceptacle séminal de l'organe copulateur proprement dit.

Après une parade nuptiale plus ou moins compliquée suivant les espèces, le mâle saisit par ses appendices anaux la femelle au niveau du cou ou de la tête, puis cette dernière replie son abdomen pour joindre son orifice génital aux pièces de l'organe copulateur du mâle au niveau du deuxième segment abdominal.

C'est alors que les deux partenaires forment une figure qui ressemble, surtout chez les zygoptères, à un coeur. Cette fécondation peut avoir lieu en plein vol pour les espèces au vol puissant.



## Ecologie

Toutes les espèces de libellules n'ont pas les mêmes exigences : la plupart sont assez indifférentes au Ph de l'eau, leurs larves vivent aussi bien en milieu alcalin ou acide. Dans le Val de Somme les marais seront toujours alcalins, les zones à sphaignes, donc acides, sont très restreintes et de formation récente (une vingtaine d'années semble-t-il).

Des espèces comme les *Leucorrhinia* ou certains *Sympetrum* (*danae* par exemple) ne seront pas rencontrés dans notre vallée, tandis qu'elles existent dans certaines tourbières de Laonnois.

Si beaucoup d'espèces vivent en eau stagnante, d'autres recherchent les eaux courantes lentes comme le *Calopteryx splendens* (*Calopteryx splendens*) dont la larve vit dans la Somme, tandis que l'espèce voisine, le *Calopteryx virgo* (*Calopteryx virgo*) vivant en eau rapide et bien oxygénée sera rencontrée dans certains petits cours d'eau (Ancre ou Eoissons).

Les marais saumâtres n'attirent que peu de libellules, dont les larves supportent très mal la présence de chlorure, néanmoins l'*Aesche mixta* (*Aeshna mixta*) fréquente ces biotopes.

## Epoque de vol

Si beaucoup d'espèces peuvent être vues tout l'été, certaines ne volent qu'au printemps, tandis que d'autres vont apparaître surtout à la fin de l'été.

Dans la deuxième quinzaine d'Avril apparaît l'Agrion au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*) ainsi que la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*) ; les espèces du genre *Libellula* éclosent également à partir de ce moment. Une espèce hivernante à l'état adulte pourrait aussi être rencontrée : le Leste brun (*Sympecma fusca*) mais jusqu'à maintenant il n'a été vu que dans le Laonnois.

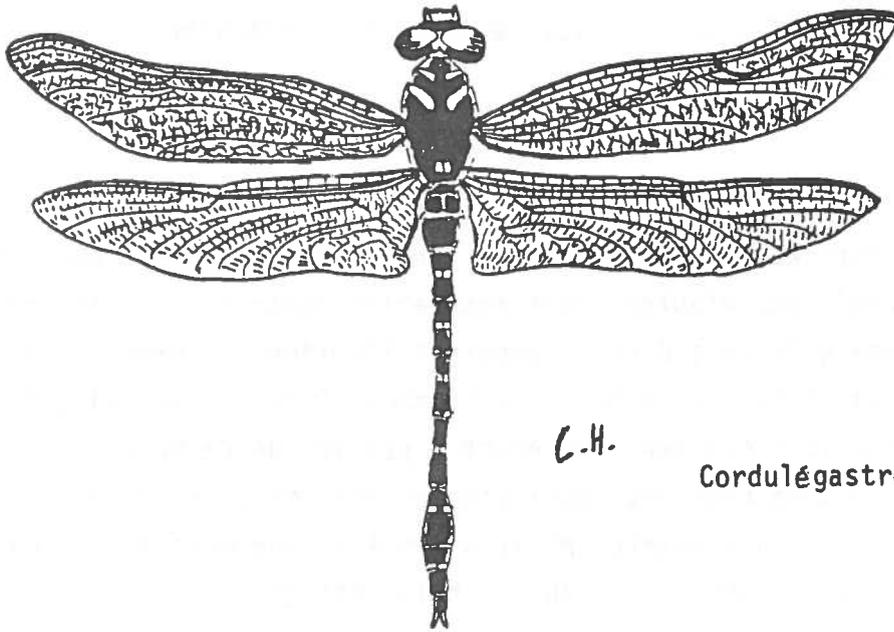
En mai de nombreux zygoptères envahissent les étangs, puis c'est l'*Aesche printanière* (*Brachytron pratense*) qui survole nos marais.

C'est ensuite, avec la saison chaude la pleine apparition d'un maximum d'espèces.

A la fin de l'été, les *Aesches* et les *Sympetrum* deviennent plus nombreuses et certaines espèces seront encore vues jusqu'aux premières gelées, telles que l'*Aesche bleue* (*Aeshna cyanea*) ou le *Sympetrum à côté strié* (*Sympetrum striolatum*) dont les derniers vols se poursuivent jusque début novembre.

Pour conclure, est-il besoin de dire que les libellules, larves ou adultes, sont totalement inoffensives pour l'espèce humaine, que ce sont des insectes utiles et indispensables pour le bon équilibre biologique des zones humides ? Est-il besoin de préciser aussi que malheureusement la pollution et la destruction

de nos marais mettent en danger la survie de beaucoup d'espèces dont certaines sont déjà disparues ou sont en voie de disparition ?



C.H.

Cordulégastre de Bolton

COMPTE RENDU ET PREMIERE ANALYSE DES RECENSEMENTS  
B.I.R.O.E. EFFECTUES EN PICARDIE A LA MI-OCTOBRE 1987  
ET A LA MI-JANVIER 1988

par Thierry RIGAUX

I - Introduction

Les recensements effectués par le B.I.R.O.E. (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau) ont pour objectif de suivre les populations des diverses espèces d'oiseaux d'eau et de souligner l'importance des capacités d'accueil de certains sites. Leurs résultats fournissent donc de précieux éléments d'information pour la protection et la gestion des zones humides.

Dans ce compte-rendu, nous nous attacherons surtout à fournir les résultats des recensements effectués en Picardie à la mi-octobre 1987 et à la mi-janvier 1988. Quelques commentaires viendront cependant les éclairer en soulignant les faits saillants.

En raison de l'augmentation du nombre de sites prospectés, il nous a fallu procéder à un regroupement des plans d'eau en unités plus vastes, en particulier pour l'Oise et le Sud-Ouest de l'Aisne. Je tiens à remercier tout particulièrement J.P. BONNEL pour ses suggestions qui ont été reprises dans le présent travail. Bien entendu, il faudra chercher à améliorer ces regroupements afin de leur conférer la meilleure signification fonctionnelle possible.

Cette synthèse n'aurait pu exister sans le précieux travail de terrain de l'ensemble des ornithologues bénévoles suivants :

J.P. BONNEL, S. BOUTINOT, E. CHALLET, M. CHATELAIN,  
L. COLINDRE, X. COMMECY, B. COUVREUR, L. FRANCOIS,  
L. GAVORY, A. GINTZBURGER, B. GINTZBURGER, C. GUYOT,  
O. HERNANDEZ, J. LAW, M. LAWNIZACK, Y. LECOMTE, J.  
LHEUILLIER, J.M. MALLARD, E. MERCIER, T. RIGAUX, A.  
ROUGE, P. ROYER, J.M. SANNIER, F. SUEUR.

Que ceux qui auraient été malencontreusement oubliés  
veuillent bien m'en excuser.

## II - Résultats

Note préliminaire, afin de visualiser la situation des sites prospectés dans l'Oise et le Sud-Ouest de l'Aisne, et les regroupements effectués, le lecteur pourra se reporter à l'annexe cartographique. (cf. annexe)

### II 1 - Recensement de la mi-octobre 1987

- II 11 - Département de la Somme (cf. tableau 1)
- II 12 - Département de l'Aisne (cf. tableau 2)
- II 13 - Département de l'Oise (cf. tableau 3)
- II 14 - Total Picardie (cf. tableau 7)

### II 2 - Recensement de la mi-janvier 1988

- II 21 - Département de la Somme (cf. tableau 4)
- II 22 - Département de l'Aisne (cf. tableau 5)
- II 23 - Département de l'Oise (cf. tableau 6)
- II 24 - Total Picardie (cf. tableau 7)

## III - Commentaires

### III 1 - Capacités d'accueil des différents départements

#### III 11 - Département de la Somme

Quel que soit le mois considéré (octobre ou janvier) la Somme accueille une diversité et une quantité d'oiseaux d'eau bien supérieures à celles observées dans l'Aisne ou l'Oise. Mais cette supériorité de la capacité d'accueil effective du département de la Somme tient exclusivement à l'existence d'une fenêtre littorale qui abrite un pourcentage très important de la totalité des oiseaux d'eau présents dans le département : 89 % en octobre et 84 % en janvier. Autrement dit, les effectifs présents sur le littoral masquent la faiblesse des effectifs retenus par les nombreuses zones humides continentales de la Somme (marais et étangs de la vallée de la Somme, en particulier) : de l'ordre de 650 en octobre et 1900 en janvier sur les secteurs échantillonnés, soit nettement moins que dans l'Aisne (plus de 2800 en octobre et 3800 en janvier) ou dans l'Oise (près de 1900 en octobre et 4000 en janvier).

La variété des espèces rencontrées est aussi inférieure : respectivement 9 et 11 espèces recensées en octobre et janvier dans la Somme "continentale" contre 11 et 16 pour l'Aisne, 12 et 12 pour l'Oise.

Ceci est à mettre en relation avec une pression de chasse extrêmement intense qui empêche l'expression des potentialités d'accueil des zones humides de l'intérieur de la Somme.

### III 12 - Département de l'Aisne

Les zones humides artificielles ont une importance primordiale. Par exemple, le plan d'eau de l'Ailette, en l'absence de toute chasse, joue un rôle majeur en accueillant près de 30 % des effectifs recensés dans le département que ce soit en octobre ou en janvier. Cette zone humide est, en janvier, celle de l'Aisne qui accueille la plus grande diversité d'Anatidés (7 espèces).

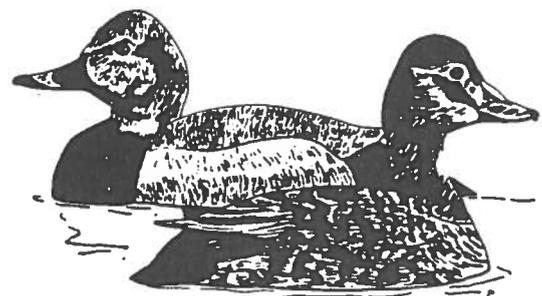
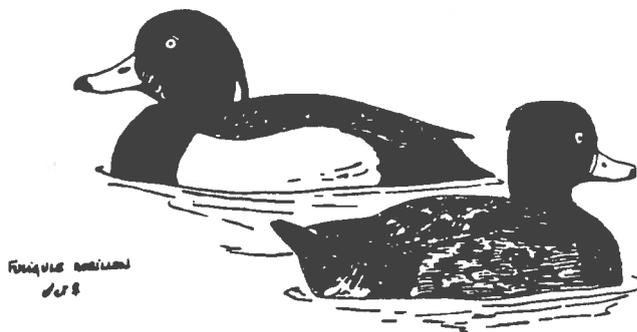
A l'échelle du département, la richesse spécifique passe de 11 espèces en octobre à 16 en janvier.

Remarque : La vallée de la Marne dans le Sud de l'Aisne n'a pas été prospectée au cours de l'hiver 1987/1988.

### III 13 - Département de l'Oise

Peut-être plus encore que dans l'Aisne, il reste peu de zones humides "naturelles" favorables aux oiseaux d'eau mais l'absence de chasse ou la pratique d'une chasse modérée sur un grand nombre des zones humides artificielles d'importance individuelle relativement faible (gravières, bassins de décantation de sucrerie, permettent le stationnement d'effectifs d'oiseaux d'eau largement supérieurs à ceux observés dans la Somme continentale. Il n'en reste pas moins que la richesse spécifique du peuplement est assez faible (12 espèces en octobre et janvier contre 16 en janvier dans l'Aisne). Ce qui provient très probablement, en partie du moins, de la nature des zones humides subsistant dans l'Oise.

Ceci reste à vérifier.





III 2 - Remarques à propos de quelques espèces.

III 21 - Le Tadorne de Belon

Avec un peu plus de 2600 individus en octobre et près de 7500 individus en janvier, le littoral de la Somme confirme ses capacités d'accueil exceptionnelles à l'égard de l'espèce. Notons que, fin décembre, environ 10000 individus ont pu être comptés en Baie de Somme (T. RIGAUX et F. SUEUR) tandis que la Baie d'Authie en abritait 850 (T. RIGAUX et P. THIERY). L'augmentation brutale des effectifs semble avoir eu lieu au début de ce mois consécutivement à une vague de froid dans les pays nordiques.

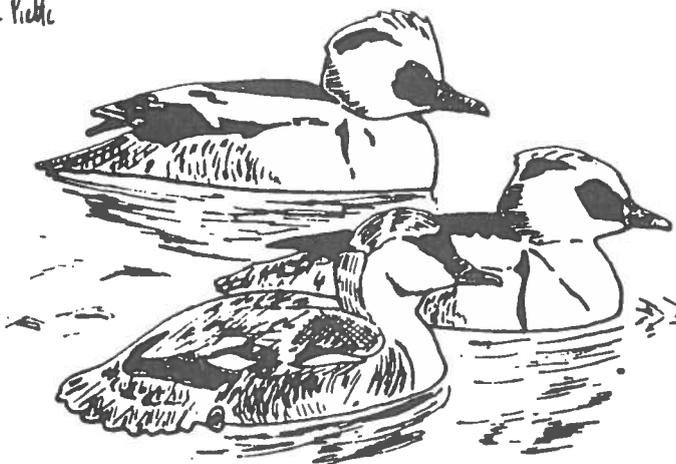
Remarque : Signalons l'observation d'individus dans l'Aisne à la mi-janvier dans le bassin de décantation d'Aulnoy-sous-Laon.

III 22 - Les Harles

L'absence totale (Harle bièvre) ou quasi totale (Harle piette) de Harles au cours du recensement de la mi-janvier traduit la douceur de l'hiver considéré, responsable également de la rareté des Cygnes sauvage, de Bewick et des Garrots.

Curieusement, après les rigueurs de l'hiver 1986/1987 qui avaient provoqué les stationnements exceptionnels (par ex. : 170 Harles bièvre et 9 Harles piette le 20-01-87 sur le canal de la Somme en aval d'Abbeville, B. COUVREUR et L. GAVORY, Com. Or.), aucun effet de rémanence migratoire n'a été observé cet hiver.

Harle Piette

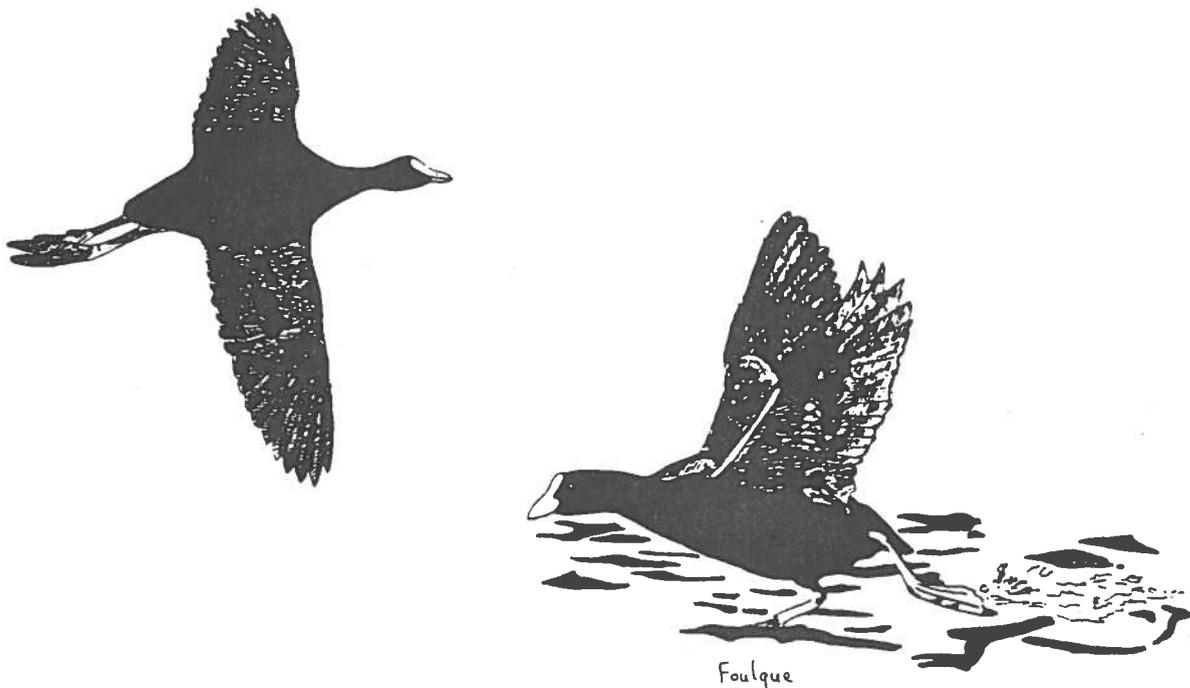




### III 23 - Le Canard siffleur

Alors que le Pilet profite bien de l'existence d'une réserve maritime de chasse en Baie de Somme. Les effectifs hivernaux du Siffleur restent très faibles. L'explication en est simple : le Canard siffleur, herbivore, ne dispose au sein de la réserve que de ressources alimentaires très limitées. Les formidables gagnages potentiels du fond de la Baie de Somme ne peuvent être exploités efficacement par l'espèce en raison d'une intense pression de chasse qui s'exerce de jour comme de nuit.

Finalement seules quelques dizaines de Canards siffleurs hivernent régulièrement en Baie de Somme alors que cette espèce, au second rang des tableaux de chasse des hutteurs (après la Sarcelle d'hiver), est prélevée par milliers.



L'effet du facteur chasse a pu être clairement isolé à Cléry sur Somme dont l'étang abritait une avifaune très riche jusqu'en 1984/1985 (X. COMMECY Comm. Pers.) et où depuis le changement du mode et de la pression de chasse (apparition de la chasse de nuit...), à la fois les effectifs et la diversité des oiseaux se sont effondrés.

En conclusion, il est difficile d'évaluer précisément quelle pourrait être la capacité d'accueil des zones humides continentales de la Somme. Un fait est néanmoins certain : les effectifs hivernants y sont ridiculement faibles au regard de leurs potentialités.



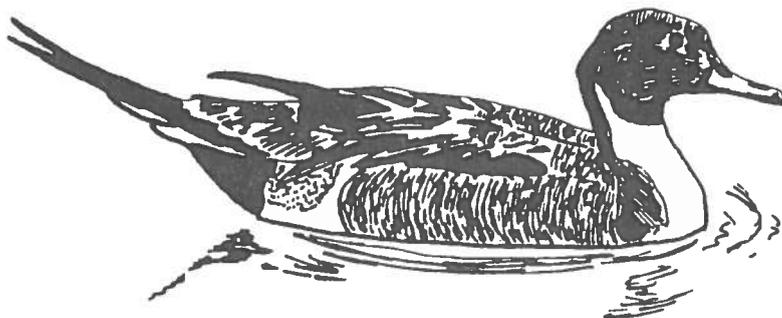
En définitive, pour le Canard siffleur, la Baie de Somme fonctionne plutôt comme un piège que comme une zone d'accueil.

#### IV - Conclusion

Nous n'avons pas eu la prétention d'exploiter totalement l'ensemble des informations recueillies à l'occasion des recensements B.I.R.O.E. de cet hiver. A partir des tableaux de données fournis dans ce compte-rendu, il sera possible de tirer d'autres enseignements intéressants. Il serait souhaitable en particulier de cerner de mieux en mieux les faits déterminant l'abondance et la diversité des oiseaux d'eau hivernants. A cette fin, la définition d'une typologie des zones humides et la comparaison des stationnements sur chaque catégorie d'entre elles devraient permettre d'obtenir de précieuses informations sur leur intérêt respectif. Il faudra toutefois prendre garde à l'interférence du facteur "potentialités d'accueil" avec d'autres paramètres sur l'abondance et la diversité des oiseaux d'eau.

Pour l'hiver 1988/1989, afin de bénéficier au mieux de la connaissance de terrain des ornithologues locaux, il serait opportun que ceux-ci établissent des synthèses départementales qui seraient les documents de base pour la synthèse régionale. Ce peut être une occasion privilégiée pour commencer à définir de façon concertée le regroupement des plans d'eau en unités fonctionnelles. Enfin, nous devons veiller à poursuivre le suivi de l'ensemble des sites étudiés au cours de l'hiver dernier et, si possible, à l'étendre encore, au Sud de l'Aisne notamment (Vallée de la Marne).

C.P. 07





BIRDIE Somme (80) mi-octobre 87	Baie d'Ault	Baie de Somme	Halle d'Ault	Total littoral	Vallée de Somme de Corbie à Péronne	Marais du bout du monde (= Amiens)	Vallée de Erioton et de la Selle	Total "continental"	TOTAL GÉNÉRAL
Colvert	10	394	1	405	220	47	40	307	712
S. d'hiver		293	3	296		2		2	298
Chipeau		43		43					43
Siffleur		69		69					69
Pilet		80		80					80
Souchet		46	19	65					65
F. Morillon		1	17	18					18
F. Milouin		12	69	81	1		1	2	83
Nette rousse		1		1					1
Macreuse noire	30			30					30
Harle huppé		2		2					2
Tadoue Belon	120	2500	3	2623					2623
Cygne tubac.		13	119	132			5	5	137
Cygne sauvage	1			1					1
Bemache crav.	2			2					2
Oie cendré		74		74					74
Oie rieuse		4		4					4
Foulque		198	695	893	206		11	217	1110
Poule d'eau		107	2	109	16	10		26	135
Grèbe huppé	2	1	17	20	50		3	53	73
G. castagneux		43	32	75	2		22	24	99
G. à cou noir			2	2					2
Héron cendré		29		29	2	1	2	5	34
Grand cormoran	7	174		181					181
TOTAL	172	4084	979	5235	497	60	84	641	5876

Tableau 1 Résultat des dénombrements de la mi-octobre 1987  
dans le département de la Somme (80)

NB: Richesse spécifique : 24 espèces

BIRDE Aisne (02) mi-octobre 87	Vallée de l'Aisne en aval de Soissons (Pendant, Pommiers...) Soissons	Vallée de l'Aisne en amont de Soissons (Viel Arisy, Villers-en-) Prangis	Plan d'eau de l'Ailette	Etangs de Vermand	TOTAL
Colvert	55	220	124	350	749
S. d'hiver		2	2	18	22
Chipeau	/	/	/	/	/
Siffler	/	/	/	/	/
Pilet	/	/	/	/	/
Souchet			12	4	16
F. Morillon			42	12	54
F. Milouin	1	57	231	50	339
Cygne tub.			2	2	4
Foulque	785	105	347	240	1477
Poule d'eau	/	/	/	/	/
Grèbe huppé	22	35	47	8	112
G. castagnon	7		5	35	47
Héron cendré				14	14
Grand corneille			5		5
TOTAL	870	419	817	733	2839

Tableau 2 - Résultat du dénombrement de la mi-octobre 87  
dans le département de l'Aisne (02)

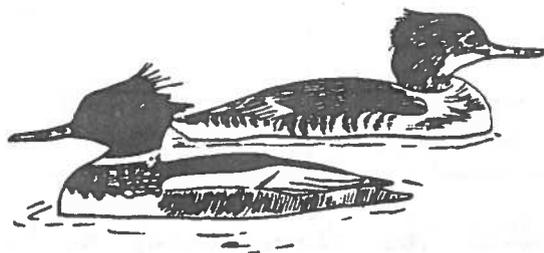
NB: Richesse spécifique = 11 espèces



BIROE Oise (60) mi. octobre 87	Vallée de l'Automne		Vallée du Thérain	Vallée de l'Oise* du val d'Oise à Compiègne	Vallée de l'Oise en amont de Compiègne	Chevrières	TOTAL
	Valley	Vaucluses					
Colvat	180	64	45		7	60	356
S. d' hiver	15	55				25	95
Souchet						10	10
F. morillon					4	5	9
F. milouin			21		41		62
Cygne tréb.			2		21		23
Foulque	15	42	114	634	365		1170
Poule d'eau		4	1				5
Grèbe lugné			9	34	17		60
G. castagnon	1	6	5	59	25	1	97
G. à cou noir		7					7
Héron cendré	1	1					2
TOTAL	212	179		727	480	101	1896

Tableau 3 - Résultat du dénombrement de la mi-octobre 87  
(\* Chevrières non compris) dans le département de l'Oise (60)

NB: Richesse spécifique = 12 espèces



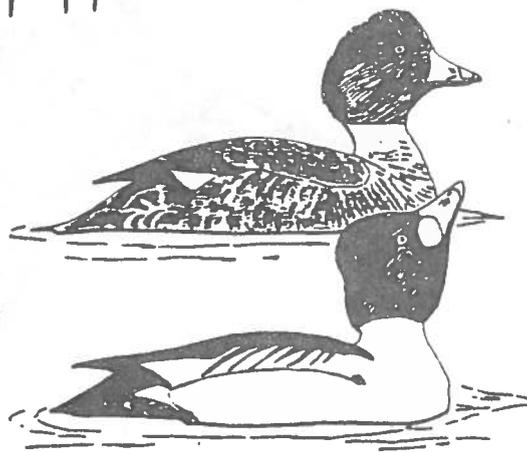
BIR O E Somme (80) mi-janvier 88	Baie d'Audrie	Baie de Somme	Halle d'Ault	Total " littoral "	Vallée de la Somme de Boudon à Allenville	Vallée de la Somme de Corbie à Péronne	Amines et Bois	Vallée des Evénos	Vallée de la Brèche	Vallée de la Maye	Total " continental "	TOTAL GENERAL
Colvert		250	6	256	15	90	35	4			144	400
S. d'hiver		60		60		5	3				8	68
Chipeau		4		4								4
Siffleur		69	1	70								70
Pilet	45	690		735								735
F. Milouine		1	3	4								4
F. Morillon		6	78	84		28			2		30	144
F. Milouin		33	68	101		111			47	46	206	305
Gaulet...d'or		1		1								1
Macreuse brune			1	1								1
Macreuse noire	200	56	4	260								260
Harle huppé			1	1								1
Harle picte			1	1								1
Tadorna Belon	980	6500	3	7483								7483
Cygne tuberc.		100	44	144	15	3	4	6	50		78	222
Cygne bicolor		1		1								1
Oie reine		5		5								5
Oie des moissons		50		50								50
Fouleuse		215	274	489	22	675	118	12	307	31	1167	1654
Poule d'eau		7	3	10	2	45	34	1	31	1	114	124
Grèbe huppé	8	34	8	50	3	12	6	2	29		52	102
G. castagneux					3	8	1	14	44		70	70
Plongeon catin.		1	3	4					1		1	5
Héron cendré		19		19		26	4	1			31	50
Grand cormoran		10		10								10
TOTAL	1233	8112	498	9843	60	1003	205	40	511	78	1897	11740

Tableau 4 - Résultat des dénombrements de la mi-janvier 1988  
dans le département de la Somme (80)

BIROE Aisne (02) mi-janvier 88	Vallée de l'Ouse	Vallée de l'Aisne en aval de Soissons	Vallée de l'Aisne en amont de Soissons	Etangs de environs de St Quentin	Plan d'eau de l'île	Environ de laur (Aubry sur laur)	TOTAL GÉNÉRAL
Colvert	18	429	273	460	695	171	2046
S. d'hiver		16	39	12	25		92
Chipeau			3				3
Siffleur			4		6		10
Pilet					5		5
Souchet					5		5
F. morillon	1	36	3	7	8		55
F. milouin		43	83	26		1	153
Canot... dor					4		4
Tadorne de Belon						1	1
Cygne tub.		4		1			5
Foulque	17	821	164	27	335	2	1366
Brule d'eau	7	11	2		7		27
Grèbe leucophaea		12	5	2			19
G. castagneux	13	2	3	12			30
Héron cendré		2	27	6	6		41
TOTAL	56	1376	806	553	1096	175	3862

Tableau 5 - Résultat des dénombrements de la mi-janvier 1988  
dans le département de l'Aisne (02)

NB. Richesse spécifique : 16

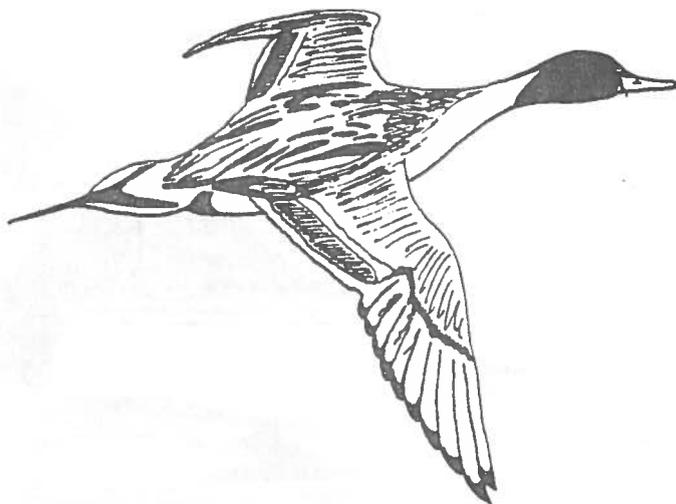


1988 A 002 204  
p. 2

BIROE	DISE (60)									TOTAL SPECIFIQUE
mi-janvier 88	Vallée de la Brèche	Vallée de la Nonette et de la Launette	Vallée de l'Autonne	Vallée de la Thève	Vallée de l'Oise du Val d'Oise à Compiègne	Vallée de l'Oise du Compiègne au département de l'Aisne	Vallée de l'Aisne	Vallée du Thérain en aval de Beauvais	Vallée du Thérain en amont de Beauvais	
Colivert		266	246	399	145		207	96	10	1363
S. d'hiver		6	102		2					110
F. morillon			1		25	2		10		38
F. milouin		3	28	41	165	4		36		38
Gardt... d'oe				6	1					1
Cygne tub.	1	3		68	56	4		7	7	146
Bernache nonnette				1						1
Foulque		241	57	225	625	38	284	431	6	1907
Poule d'eau	7	21	2	9	20		12	10		81
Grèbe leucophaea		14		3	11		2	4		34
G. castagneux	2	2	3	2	8			1	4	22
Héron cendré		4	1	1	4			2		12
TOTAL/lieu	10	560	440	749	1062	48	505	597	27	3998

Tableau 6 - Résultat des dénombrements de la mi-janvier 1988 dans le département de l'Oise (60)

NB: Richesse spécifique = 12



BIRDE PICARDIE (80,60,02)	octobre 87	janvier 88
Colvert	1817	3815
S. d'hiver	415	270
Chipeau	43	7
Siffleur	69	80
Pilet	80	740
Souchet	91	5
Nette rousse	1	/
F. milouinan	/	4
F. morillon	81	207
F. milouin	484	735
Gaulet à oeil d'or	/	6
Macreuse brune	/	1
Macreuse noire	30	260
Harle huppé	2	1
Harle piebleu	/	1
Tadorne de Belon	2623	7484
Cygne tuberculé	164	373
Cygne sauvage	1	/
Cygne de Bewick	/	1
Oie cendrée	74	/
Oie rieuse	4	5
Oie des moissons	/	50
Benneteau	2	/
Benneteau nonnet	/	1
Foulque	2757	4927
Poule d'eau	140	232
Grèbe huppé	245	155
Grèbe castagneux	243	122
Grèbe à cou noir	9	/

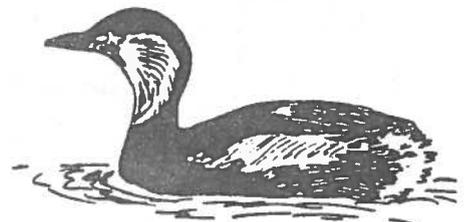
(suite)	I 87	I 88
Plongeon catmarin	/	5
Héron cendré	50	103
Grand Cormoran	186	10
TOTAL GENERAL	10611	19600

Tableau 7

- Résultats globaux  
des dénombrements en Picardie  
à la mi-octobre 87 et à la  
mi-janvier 88

Richesse spécifique :

- 24 en octobre
- 27 en janvier



ANNEXE :

REGROUPEMENT DES PLANS D'EAU DU DEPARTEMENT DE L'OISE  
et DU SUD-OUEST DE L' AISNE

- 1 Vallée de l'Oise de Compiègne au département de l'Aisne
- 2 Vallée de l'Oise de Compiègne au département du Val d'Oise
- 3 Vallée du Thérain ( de Beauvais à Creil)
- 4 Vallée du Thérain ( en amont de Beauvais)
- 5 Vallée de la Brèche
- 6 Vallée de la Théve
- 7 Vallée de la Nonette et Laurette
- 8 Vallée de l'Automne
- 9 Vallée de l'Ourcq (dans le département de l'Aisne)
- 10 Vallée de l'Aisne (sur le département de l'Oise)
- 11 Vallée de l'Aisne (dans l'Aisne, de Vic-sur-Aisne à Bucy-le-Long)

